


PRÈS DE 70.000€ dépensés contre les fuites du CEB

 En deux ans, les écoles ont dépensé 65.000 € afin de sécuriser les pièces où sont stockées les épreuves du CEB

► Dès ce jeudi, près de 50.000 jeunes entameront les examens communs à toutes les écoles primaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Des épreuves externes en français, mathématiques et éveil visant à vérifier que l'ensemble des élèves ont bien acquis le socle des compétences de base et qui se dérouleront sur la base d'un questionnaire identique, avec les mêmes questions et critères de correction et de réussite. Une période

d'examen qui, depuis les fuites de questions d'examens survenues en juin 2015, se déroule sous haute sécurité. Depuis deux ans, les écoles dans lesquelles sont stockés les CEB de chaque zone ont bénéficié de subsides substantiels pour investir dans des dispositifs de sécurité tels que des cadenas ou des barreaux de fenêtre.

"Il s'agit chaque fois de petits budgets qui ont été libérés pour les écoles qui en font la demande et qui ont principalement été utilisés l'année dernière. Il est notamment question d'installations de barreaux pour les fenêtres ou de cadenas pour les portes. Comme l'an dernier, d'autres mesures sont d'application. Les chefs d'établissement doivent se déplacer deux fois pour aller chercher les épreuves. Une fois ce mercredi pour les épreuves de cette semaine et une fois le vendredi pour les épreuves de la semaine prochaine. L'objectif est que ces questionnaires restent le moins longtemps dans les écoles", indique le cabinet de la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns (CDH).

POUR LA SÉCURISATION des bâtiments scolaires, une enveloppe de 100.000 € avait été mise sur la table, tandis que 15.000€ avaient été provisionnés cette année. "Près de 60.000€ ont été utilisés l'an dernier pour sécuriser les implanta-


tions où l'on distribue les épreuves. Cette année, 5.000€ ont été utilisés. Il y a aussi le remboursement des frais de déplacement pour les directions qui viennent deux fois. C'est dans le budget global", explique encore le cabinet.

À noter également : les contrôles surprise de l'inspection scolaire tout le long du parcours des épreuves afin de vérifier que celles-ci soient toujours emballées dans du cellophane. L'ensemble des personnes impliquées dans la chaîne de distribution a également été obligé de signer une charte de confidentialité. En cas de fuite, une plainte sera évidemment déposée, préviennent les autorités.

DE CÔTÉ DU CABINET de la ministre de l'Éducation, on se dit confiant et vigilant. "En cas de fuite, une deuxième épreuve a été prévue. Si cela fuitait 24 heures avant l'examen, cela deviendrait néanmoins plus délicat", indique son porte-parole.

Julien Thomas

"IL EXISTE UN CULTE du redoublement"

 Pour la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns (CDH), le CEB représente une étape symbolique

Le CEB est parfois considéré comme trop facile. Que pouvez-vous répondre à cette critique ?

"L'épreuve du CEB n'est pas un outil de sélection. C'est une épreuve qui n'est pas réalisée par n'importe qui, mais par une équipe d'inspecteurs et d'enseignants sur base des compétences socles de référence."

On parle donc des compétences à acquérir au minimum ?

"Oui. C'est normal que certains enfants soient bien plus avancés que ces compétences qui sont attendues et qu'ils aient l'impression que ce soit trop facile. Le taux de réussite du CEB varie très peu d'année en année et tourne autour des 95 %. On a remarqué de manière empirique que quand moins de 95 % des élèves réussissent les épreuves de fin d'année, les conseils de classe ont tendance à faire passer plus d'élèves

sur base de leurs résultats de l'année. On en revient au chiffre de 95 %."

Il y a très peu d'élèves qui doublent finalement...

"Au final, il y a en moyenne près d'un élève par classe qui rate

son année. Ce n'est pas rien du tout !”

On entend souvent que le Pacte d'excellence (le projet de réforme de l'enseignement francophone mis en place actuellement) interdira de doubler en 6^e primaire. Vrai ?

“Non, ce n'est pas vrai ! C'est quelque chose qui a été mal compris et pour lequel je me fais souvent interroger par des enseignants (NdLR: la ministre a prévu 30 réunions avec des enseignants pour répondre aux inquiétudes suscitées par le Pacte). Il est prévu de diminuer de 50 % les redoublements d'ici 2030. C'est un objectif et il sera toujours possible de faire doubler

un élève. Savez-vous qu'à 15 ans, un élève sur deux a redoublé ? C'est énorme ! Il y a une culture du redoublement dans notre société.”

En quoi le CEB est important ?

“C'est une étape symbolique dans une scolarité et une épreuve importante, car c'est pour la première fois certificatif.”

J. Th.

Les épreuves du CEB sont trop faciles ?

“Dans notre école, le CEB n'est sûrement pas trop facile”

DIDIER VANHEUVERZWIJN, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE

SAINTE-URSULE (MOLENBEEK) “Pour moi, l'épreuve du CEB n'est pas trop facile comme certains pourraient parfois le dire. Il ne faut pas oublier que l'objectif de l'enseignement est bien

d'apprendre et pas de réussir une épreuve.

Le CEB sert à évaluer les capacités des élèves dans un contexte réel. Il

permet aux élèves de connaître le niveau qu'ils ont déjà atteint. Dans nos écoles qui accueillent plein d'enfants dont le français n'est pas la langue parlée à la maison, le CEB n'est sûrement pas trop facile. Le vocabulaire et certains sujets sont parfois éloignés des réalités de nos enfants citadins de 12 ans. Il est souvent pertinent dans le sens où il évalue surtout les compétences de lecture, au sens le plus large, des enfants. Il

permet aux élèves de connaître le niveau

invite les enfants à utiliser les outils pour répondre à des questions souvent bien pensées. Il les amène à montrer comment ils utilisent leurs compétences au service de situations proches de la réalité. Pour nous, en résumé, la réussite du CEB est un vrai et chouette challenge. Si le niveau de difficulté des différentes épreuves varie d'année en année ? Cela peut arriver que, d'année en année, le niveau de telle ou telle épreuve varie, mais cela ne change pas radicalement.”

“L'épreuve du CEB peut sembler facile pour notre école”

CLAUDINE WINAND, DIRECTRICE DE L'ÉCOLE 7 À IXELLES

“C'est vrai que l'épreuve du CEB semble facile pour notre école où les élèves sont bien suivis et aidés par leurs parents. Mais ce que je trouve en fait très dommage, c'est de seulement devoir obtenir 50 % des points pour réussir l'épreuve. Si l'élève passe son épreuve avec 50 % des points et réussit son

année, il est possible qu'il se trouve dans les problèmes l'année suivante. Dans certaines écoles secondaires, il me semble que cela pourrait être compliqué pour certains élèves qui ont obtenu leur CEB. Il faut savoir qu'il y a encore des écoles secondaires qui demandent à voir les bulletins des élèves lors du processus d'inscription. C'est quelque chose qui normalement ne peut pas être demandé. Il s'agit d'une des dérives, je pense,

du niveau actuel du CEB. C'est un phénomène qui n'est pas neuf bien sûr, mais qui n'a en tout cas pas disparu depuis la mise en place de l'épreuve commune. En ce qui concerne les nouvelles mesures de sécurité prises en place depuis deux ans, je trouve qu'il s'agit de quelque chose de bénéfique. C'est bien sûr plus exigeant qu'avant, mais ce n'est pas plus mal. On a une mission pédagogique à remplir et si de telles mesures peuvent aider à prévenir les fuites, pourquoi pas ?”

année, il est possible qu'il se trouve dans les problèmes l'année suivante. Dans certaines écoles secondaires, il me semble que cela pourrait être compliqué pour certains élèves qui ont obtenu leur CEB. Il faut savoir qu'il y a encore des écoles secondaires qui demandent à voir les bulletins des élèves lors du processus d'inscription. C'est quelque chose qui normalement ne peut pas être demandé. Il s'agit d'une des dérives, je pense,

Les élèves de 2^e et 6^e secondaire ÉGALEMENT À PIED D'ŒUVRE

▣ Au total, 164.000 élèves de primaire et de secondaire passent ce mois-ci une épreuve certificative de fin d'année

▶ Adressé principalement aux élèves de sixième primaire, et organisé de ce jeudi 15 juin au mardi 20 juin, le certificat d'études de base (CEB) est la première des épreuves certificatives. Comme chaque année, les épreuves porteront sur le français, les mathématiques et l'éveil (sciences, histoire, géographie). Le CEB est attribué aux élèves qui obtiennent au moins 50 % à chacune des matières évaluées. Dans le cas contraire, il revient aux conseils de classe d'attribuer ou non le certificat en se basant sur le dossier scolaire des élèves.

Le CEB n'est pas la seule épreuve certificative externe prévue dans l'enseignement obligatoire et débutant cette semaine, puisque les élèves de 2^e secondaire et ceux de 6^e secondaire cherchent respectivement à obtenir leur certificat d'enseignement secondaire du premier degré (CE1D) et leur certifi-

cat d'enseignement secondaire supérieur (CESS).

Le CE1D porte sur les sciences (le 15 juin), le français (16 juin), les mathématiques (19 juin) et les langues modernes (épreuve écrite le 20 juin et les oraux du 14 au 21 juin). Comme en primaire, il faut obtenir 50 % des points à chaque épreuve. Dans le cas contraire, le conseil de classe peut également faire passer l'élève sur la base de son dossier scolaire.

Enfin, le CESS, obligatoire depuis 2015 seulement, s'impose à tous les élèves de sixième secondaire et de septième professionnelle. L'épreuve porte cette année pour l'instant sur deux matières : le français (15 juin) et l'histoire (16 juin). Pour l'épreuve de français, les élèves seront sondés sur leur aptitude de lecture et de synthèse. En histoire, c'est la compétence de critique qui sera évaluée.

AU TOTAL, quelque 164.000 élèves de primaire et de secondaire passent en ce mois de juin les différentes épreuves certificatives de fin d'année.

J. Th.

▣ Plus d'infos sur le site www.enseignement.be.

REPÈRES

48.857

En juin 2016, 48.857 jeunes francophones avaient passé les épreuves du CEB. Un chiffre en constante augmentation, ils étaient ainsi 47.098 en 2011 et 46.736 en 2009.

91,18%

C'est le taux de réussite des épreuves du CEB en juin 2016. Il était de 93,11% et 88,54% en 2015 et 2014.

8

Le CEB, c'est huit millions de feuilles, lesquelles ne sont pas emballées dans des boîtes mais sous film

plastique par paquets de 10 exemplaires et livrés sur des palettes dans 72 points de distribution.

3

Les épreuves du CEB sont au nombre de trois: français, mathématiques et éveil.

73,16%

L'épreuve la moins réussie

chaque année est celles des maths. L'an dernier, la moyenne des points obtenue était de 73,16%, contre 74,04% pour le français et 79,25% pour l'éveil.

"Je trouve un peu dommage d'en arriver à toutes ces mesures de sécurité"

Annick Le Boulengé
directrice d'une école primaire à Schaerbeek